

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 11 juillet (11/07/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 juillet, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**
M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoint,**
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Fernand RODRIGUEZ (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

M. Aizen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux.**

Madame BAULU est nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

22 – 11 juillet 2019

22. Convention pour l'animation d'activités « sport et patrimoine »

Rapporteur : Mme VALETTE

Considérant qu'il est dans l'intérêt de Ville de diversifier l'offre de découverte du patrimoine Moissagais et de conquérir un nouveau public,

Considérant que le service patrimoine de Moissac s'est adressé au Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) afin de concevoir un circuit associant découverte historique et activités physiques,

Considérant que l'objectif est de proposer au public 6 séances les lundis à 9h30, du 15 juillet au 19 août 2019,

Considérant que le Comité Départemental EPGV et l'association Gym Attitude mettent à disposition un animateur sportif,

Considérant que le discours patrimonial sera assuré par un guide-conférencier du service patrimoine,

Considérant la volonté de la commune de Moissac de poursuivre ses efforts pour rendre accessible et attractif son patrimoine à un large public, local et touristique,

Après en avoir donné lecture, Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil municipal la convention à intervenir avec le Comité Départemental EPGV 82,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les termes de la convention de prestation de services à but non lucratif à intervenir avec le Comité Départemental EPGV 82,

AUTORISE Monsieur le Maire à revêtir de sa signature ladite convention,

AUTORISE la Ville à adhérer au Comité Départemental EPGV 82 pour un montant de 118,00 € annuels,

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires pour permettre la mise en place de cette nouvelle animation.

Pour copie conforme

Moissac le 12 juillet 2019

Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire,


Colette ROLLET



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :